

web : tfp.fr

PROTEGER
VOS MAGASINS,
COMMERCES...

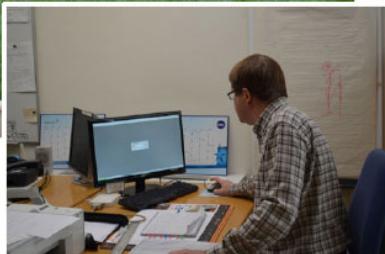
ALARME,
INTRUSION,
TELESURVEILLANCE...

SOCIÉTÉS
INDUSTRIELLES,
ADMINISTRATIONS,
COLLECTIVITÉS...

VIDEO,
CONTROLE D'ACCES...



Compétences, et services



Société Française de protection électronique créée en 1985

La société TFP s'est spécialisée depuis 30 ans dans la télémaintenance à distance des installations d'alarme, de vidéo et de contrôle d'accès qu'elle réalise.

Que ce soit pour dissuader, assurer une protection, ou améliorer la gestion, le bon fonctionnement et la longévité d'installation, la surveillance électronique est à ce jour le moyen reconnu comme étant le plus fiable et le plus économique.

Les services offerts par TFP s'adressent aux :

- particuliers dont le patrimoine est trop souvent « écorné » pendant une absence car n'ayant pas les moyens d'assurer une surveillance physique 24h/24.
 - commerçants et artisans dont les Compagnies d'assurances exigent de plus en plus des systèmes de protection conformes aux normes.
 - banques et organismes financiers, cibles privilégiées des malfrats en quête d'argent « frais ».
 - sociétés industrielles ou non cherchant à sécuriser leurs installations ou prévenir les incidents par la création d'un réseau interne de surveillance automatique.
- collectivités locales ou territoriales désirant assurer une protection des locaux sous leur responsabilité (publics ou privés) et fournir un service supplémentaire à leurs administrés.
- prescripteurs ou concepteurs qui se doivent d'intégrer de plus en plus dès l'origine de leurs projets les notions de protections et de sécurité.
- Pour étudier gracieusement, sans engagement, tout problème de sécurité qu'il vous plairait de nous soumettre, prendre contact en appelant le 01 46 05 46 05

**Quelque chose de différent,
de nouveau, est en nous !**

Détection intrusion

Notre vocation, vous protéger contre le vol et l'intrusion. TFP met tout en œuvre pour assurer la protection des biens et des personnes.

Les systèmes de protection proposés permettent de :

DETECTOR : A l'intérieur comme à l'extérieur, repérer à l'immediat un intrus.

SIGNALER : De façon visuelle ou sonore (sirène – flash ou générateur de brouillard).

DISSUADER : Décourager l'intrus, le déstabiliser et donc le faire fuir.

VISUALISER : Compléter votre sécurité en associant votre système d'alarme à un système de vidéosurveillance.

INFORMER : Transmettre les informations d'alarme en temps réel à une station de télésurveillance.

Nos systèmes gérés par zones permettent aussi la mise en sécurité des zones où vous n'êtes pas présents (sécuriser vos biens et votre famille pendant votre sommeil par exemple). Que vous soyez un particulier, une entreprise ou un commerçant TFP établira gratuitement une analyse de risque adaptée à votre situation.



Contrôle d'accès

Authentifier, autoriser, et tracer

Le contrôle d'accès comprend généralement 3 composantes :

Un mécanisme d'authentification de l'entité (mot de passe, interphone et vidéophone, cartes, badges, claviers à codes, biométrie...)

Un mécanisme d'autorisation : toute personne peut être authentifiée mais ne pas avoir le droit d'accéder à certaines parties des locaux.

Un mécanisme de traçabilité des événements : mise en place d'une procédure adaptée et d'horaires définis. L'autorisation peut parfois être insuffisante pour garantir les droits d'accès.



Maitriser, identifier, limiter

Parce que les locaux professionnels ou votre habitation ne sont pas ouverts à tous, il est important aujourd'hui de contrôler tous les accès pour assurer votre sécurité.

Le développement des technologies et notamment de la biométrie, facilite et permet ces contrôles : Sécuriser vos biens et permettre l'accès aux personnes choisies (femme de ménage, nourrice, jardinier...)

Contrôler individuellement l'accès pour sécuriser l'entrée dans les bâtiments ou les locaux ayant une restriction de circulation (employés, visiteurs...)

Limiter l'accès à des zones sensibles (point de valeur, coffres...) aux personnes autorisées

Vérifier et limiter les accès des véhicules au sein d'une copropriété ou d'une société.

...Compétences, et services

Vidéosurveillance : visualiser – vérifier – enregistrer

La vidéosurveillance (ou vidéoprotection qui est le terme officiel pour l'État en France¹) est un système de caméras et de transmission d'images, disposé dans un espace public ou privé pour le surveiller à distance ; il s'agit donc d'un type de télésurveillance. Les images obtenues avec ce système, peuvent être traitées automatiquement et/ou visionnées puis archivées ou détruites. La surveillance a pour but de contrôler les conditions de respect de la sécurité, de la sûreté ou de l'exécution d'une procédure particulière.



exemple, mais la caméra doit davantage filmer la caisse que le caissier ; entrepôt stockant des biens de valeurs au sein duquel travaillent des manutentionnaires). En effet, sur le lieu de travail comme ailleurs, les employés ont droit au respect de leur vie privée. (source CNIL)

Les caméras peuvent être installées au niveau des entrées et sorties des bâtiments, des issues de secours et des voies de circulation. Elles peuvent aussi filmer les zones où de la marchandise ou des biens de valeur sont entreposés. Elles ne doivent pas filmer les employés sur leur poste de travail, sauf circonstances particulières (employé manipulant de l'argent par

Ce système optimise le contrôle et la sécurité des biens et des personnes et s'adapte à tous vos besoins. Les caméras fixes ou dômes motorisés de surveillance (de jour ou de nuit – à l'intérieur ou à l'extérieur) et l'enregistrement des images sont des solutions adaptées à votre sécurité pour dissuader, identifier les personnes mal intentionnées et gérer la disparition d'objets ou de valeurs. Les systèmes de vidéosurveillance évolutifs du plus simple au plus perfectionné proposés par TFP s'adapteront à toutes sortes de clientèle (particuliers, commerçants ou industries).

Qui peut consulter les images?

Seules les personnes habilitées par l'employeur, dans le cadre de leurs fonctions, peuvent visionner les images enregistrées (par exemple : le responsable de la sécurité de l'organisme). Ces personnes doivent être particulièrement formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéosurveillance. (source CNIL)



Télésurveillance

La télésurveillance assure votre sécurité sur l'ensemble du territoire national et cela 24h/24.

Les moyens

Spécialiste des risques lourds la station centrale de télésurveillance, certifiée APSAD P3 assure votre sécurité grâce à des moyens informatiques modernes.

Moyen de transmission public ou privé : RTC, Numéris, Liaison spécialisée, Levée de doute... Gestion d'ouvrants à distance, Interpellation. Moyen de preuve : enregistrement phonique intégral, taxateur téléphonique.

Les hommes

La télésurveillance est aussi vigilance et compétence humaines. Ceci se traduit par une qualification reconnue de spécialistes.

Les opérateurs, formés au cours de stages de haute technologie, sont choisis pour leur disponibilité et leur approche des structures et mécanismes d'intervention de sécurité publique. Ils sont de véritables professionnels de la sécurité. L'encadrement formé au Centre National de Prévention et de Protection vous assistera et vous conseillera aussi bien pour des questions concernant la malveillance que l'incendie.

La station centrale réalisée selon les règles de l'art est certifiée APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dom-mages) P3 (Risques Lourds).

Notre volonté est la gestion de votre sécurité dans des stations de télésurveillance à taille humaine afin que nos relations soient plus des relations de partenaires que des relations client/fournisseur.

La station centrale de télésurveillance grâce à ses moyens et à son réseau de partenaires implantés dans la plupart des villes de France vous assure une intervention physique efficace et rapide. Elle met à votre disposition son expérience du milieu bancaire et industriel afin de répondre le plus justement possible à vos besoins.



Maintenance / Télémaintenance

Maintenance

Pour notre entreprise, la maintenance préventive et corrective constitue un facteur fondamental de fiabilité de nos installations.

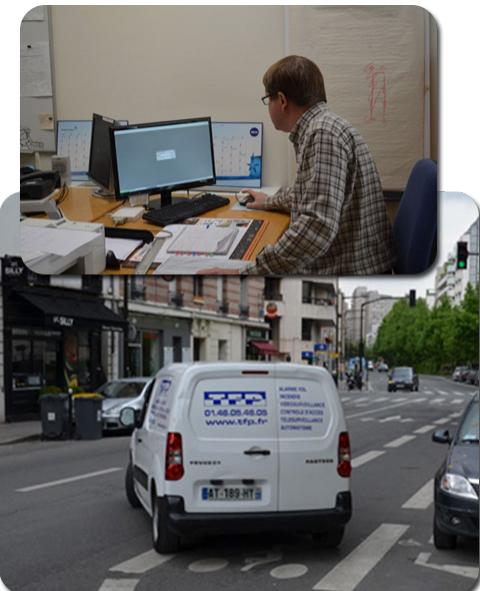
Toute installation nécessite un entretien régulier et soigné pour fonctionner correctement. TFP vous propose un contrat tout particulièrement adapté à vos besoins. La maintenance exécutée à des intervalles réguliers et prédéterminés est destinée à réduire la probabilité de défaillance, donc à maintenir la sécurité de vos biens.

Télémaintenance

Liée au contrat de maintenance, la télémaintenance nous permet la gestion de votre système d'alarme de vidéosurveillance et de contrôle d'accès à distance et peut réduire à zéro le délai d'intervention.

Les opérations de télémaintenance ont pour objet de

- Consulter un historique des événements
- Inhiber une partie du système en défaut pour permettre un fonctionnement partiel en l'attente d'un dépannage dans les délais contractuels ou convenus.
- Modifier la programmation des horaires de mise en ou hors service du système.
- Modifier les temporisations d'entrée ou de sortie



Nos références, nos clients

Administrations



Ecole



Banque



...Nos références, clients, partenaires



Quelques références fournisseurs



Besoin de notre Aide ?

Vous avez des questions sur nos produits, services ?

Adresse

84 rue de Silly
92100 Boulogne Billancourt
France

Contact Information

Tél. 01 46 05 46 05
Fax 01 46 04 54 04
eMail info@tfp.fr

